L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 JUILLET 1858

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Co.
PROPRIETAIRES-PROCHIENEMENT
W. P. WEISSE, J. DUPOUY,
C. DUVERGER, S. HARRY.

Rue de Carondelet No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 3 JUILLET 1858.

☞ A cause de la solennité du 4 Juillet, l'*Abeille* ne sera pas publiée lundi.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

Par N. Vignié,—à la Bourse St-Louis, à midi.—Quatre lots de terre, dans le 3e District, dont trois se bornant de un dernier rue Craps; de la succession Eppolyte Mérider.—Grande et belle résidence Saloon face au chemin de fer Pontchartrain.—Lot de terre, au faubourg Marigny, rue des Français, avec maison, de la succession de Mme A. Dabbadie.—Autre lot de terre de la succession Alfred Lastie dernier, avec maison, au nouveau faubourg Marigny, face à la rue Française.—Huit lots de terre dans le Troisième District, face à la rue des Bons-Enfants—et, vis à vis de la Bourse St-Louis, à 1 heure de l'après-midi, pour cause de départ, une très belle vache d'excellent lait et bonne laitière;

Par J. A. Beard & Co—Belle résidence d'été, à Shell.

Par Ch. E. Forstall,—Lot de terre, avec belle maison en briques, rue Dumaine;

Par Placide J. Segar,—Nègre de prix et de confiance.

Par C. K. Gyarday & Co.—Famille d'esclaves créoles, de valeur;

Par D. E. Murphy;—Quincaillerie;

Par Vincent et Co.,—Marchandises sèches.

Par le shérif.—Trois terrains dans le Troisième District, rue des Français, en 3 terre de 44 ans—et terrain dans le premier District, avec bâtiment, rue Poydras.

Vente renvoyée.

☞ La vente qui devait avoir lieu aujourd'hui par M. N. Vignié, à la Bourse St-Louis, de terres à la Côte de l'Abattoir, la rue Condé, comprise entre les rues Esplanade et Gentilly, est renvoyée à samedi, 10 juillet.

LES CREVASSES.

Les renseignemens que nous avons donnés, hier, sur les déplorables résultats des crevasses en Louisiane, se trouvent confirmés, à peu de chose près, par un rapport dont nous devons la communication à M. H. H. Angamar.

Nous avons évalué, d'après un document qui nous paraissait offrir des certitudes, à 50,000 boucauts la perte que fera subir à notre ville de M. Angamar, cette perte serait de 47,500. La différence, on le voit, est minime. Le tableau établi par M. Angamar fait ressortir, d'une manière saisissante, toute l'étendue du mal.

La récolte de l'année dernière avait donné les résultats suivans : Jefferson 5,583 boucauts; St Charles 6,636; St Jean 4,702, St Jacques 10,972; Assomption, 16,500; Lafourche 12,017—Total 56,410 boucauts.

Les promesses de la récolte pour cette année, se présentaient comme suit : Jefferson 8,000 boucauts : St-Charles 10,000 ; St Jean, 7,500 : St Jacques, 16,500 ; Assomption, 11,500; Lafourche, 18,500; total, 73,000 boucauts.

Les résultats probables, au cas où les crevasses observées par M. Angamar n'auraient été arrêtées dans un délai de 12 jours seraient : Jefferson, 1,000 boucauts ; St-Charles, 1,500 ; St Jean, 3,750 ; St Jacques, 7,500 ; Assomption, 5,000 ; Lafourche, 6,000. Total, 24,640 boucauts.

D'où le déficit de 47,500 boucauts.

Ce résultat, malgré la différence que l'on peut constater, comparativement aux chiffres que nous avons donnés, hier, n'en atteste pas moins une déplorable situation. En outre, le rapport de M. Angamar a ceci de particulier qu'il assigne un délai à l'établissement des crevasses, sous peine de perdre encore le bénéfice des 24,5000 boucauts qui sont la perspective de la récolte de 1858.

Les observations de M. Angamar ont un caractère sinistre, il faut bien le dire ; et si peu consolantes qu'elles soient, nous nous faisons un devoir de les mettre sous les yeux du public.

Les eaux ont, d'après M. Angamar, monté chaque jour, depuis six semaines de 1 pouce et 1/2 par 24 heures. Depuis l'ouverture de la seconde crevasse à St. Charles, le 19 juin, la crue a été de 1 1/2 pouce, et tout fait craindre qu'elle n'atteigne 2 à 3 pouces par jour.

S'il en est ainsi, dit textuellement l'auteur du rapport, à peine sauvera-t-on une cane ou un épi de maïs, dans le district.

Sauf sur trois ou quatre habitations, ajoute-t-il, il n'y a pas de récolte que les levées puissent sauver, si les eaux, venaient, par malheur, à monter de deux ou trois pieds. Et l'opinion d'un grand nombre de planteurs intelligens, est, (c'est encore M. Angamar qui parle) que l'a moins d'arrêter immédiatement les crevasses, tout le riche bassin compris entre le Mississipi, le Bayou Lafourche et le golfe, sera complètement inondé avant 25 jours d'ici.

Cette perspective, on le voit, est peu rassurante.

A la spéculation déjà assez triste, il faut ajouter le spectacle non moins navrant de 700 ou 800 familles de pauvres fermiers, vivant dans le bas de la rivière et du bayou Lafourche, chassés de leurs habitations inondées, ayant leur culture en tabac, coton, ainsi que leur bétail entièrement détruits ! A l'heure qu'il est, ces 700 ou 800 familles sont réfugiées à Lafourche et à Thibodaux, sans compter les nombreux voisins.

N'est-ce pas là, en effet, un spectacle navrant ? N'est-ce pas là aussi une leçon terrible ?

Si la *prévoyance* a pu faire défaut, si on s'est laissé surprendre par le fléau ; ne pourrait-on et ne devrait-on pas, au moins, parer au désastre, l'arrêter, et lui opposer la force de résistance ?

C'est ce que l'on n'a pas fait à temps; c'est ce qu'il est possible, cependant, de faire encore. Que faut-il pour cela ? L'argent nécessaire qui permettra d'entreprendre les travaux, travaux urgents s'il en fut jamais !

Le mal qui est fait est irréparable ; le mal qui reste à craindre est facile à prévenir. Dans l'état actuel des choses, il reste à la Louisiane 24,000 boucauts de sucre à sauver ; il s'agit de rendre à leurs occupations une masse considérable de petits fermiers ruinés, de familles désolées !

L'intérêt de tous et l'humanité commandent de prendre des mesures promptes et efficaces. Ne nous le cachons pas : croire que la population de la Louisiane bénéficie en masse, c'est aveugle. Nous en appelons à ce courage intelligent, à cette énergie de ressources que nous reconnaissions, hier, au peuple américain pour l'engager à se mettre hardiment, résolument et généreusement à l'œuvre du salut commun.

L'OPINION DU CABINET SUR LE DROIT DE VISITE.

L'opinion du cabinet sur le droit de visite.—On écrit de Washington à la date du 25 juin au *New York Herald*, que quoique M. Cass considère la question des outrages anglais au pavillon américain, comme terminée, les autres membres du cabinet ne partagent pas cette opinion. Ils pensent que les concessions de lord Malmesbury ne sont que le résultat d'une pensée personnelle, et que la question de l'affranchissement de nos navires du droit de visite n'a pas été résolue. Le même correspondant ajoute que le président prend ces mesures en conséquence.

ATTENTAT A LA VIE DE NAPOLEON III.—Nous avons signalé récemment l'instance que mettaient les correspondances parisiennes des journaux étrangers à constater le nouvel attentat dirigé, à Fontainebleau, contre la vie de Napoléon, en dépit du silence auquel qu'a gardé sur cet événement la presse française. Un journal de Liverpool du 12 juin donne à ce sujet des détails très précis que nous croyons devoir résumer ainsi :

L'empereur se promenait à cheval, au pas, dans la forêt de Fontainebleau, et un peu en avant du groupe des personnes qui l'accompagnaient. Son cheval s'est arrêté à coup et se cabra comme averti d'un danger qu'il ne voyait pas. L'empereur se jeta alors de côté, et au même instant une détonation se fit entendre. Les assassins, au nombre de dix, sont tous italiens; quatre d'entre eux ont été arrêtés; les autres sont parvenus, jusqu'à présent, à échapper aux recherches, bien qu'on ait arrêté un nombre considérable d'italiens à Paris depuis quelques jours. Le cheval que montait l'empereur a été blessé au cou et il est mort le soir même.

D. F. SCANLAN & Co.—La vente dans les magasins de MM. Scanlan & Co, 12 rue de Chartres, continues, avec une nouvelle réduction de prix. C'est une excellente occasion à ne point laisser passer. Qu'on se réfère à nos colonnes d'avis.

IMMIGRATION.—Un voyageur qui qualifie Tibuantepec, il y a environ trois semaines, dit le *Mobile*, annonce que tout était tranquille dans l'isthme, et qu'un certain nombre d'ouvriers étaient occupés aux travaux du railroad. Le voyageur en question a traversé le pays de Vera-Cruz à Tuscali, et il affirme que, malgré un poids, le chemin est, actuellement, en parfait état pour les voitures.

TELEGRAPHIE OCEANIQUE.—Les dépêches télégraphiques de Terre-Neuve annoncent, dans ces parages, un beau temps continu et des circonstances atmosphériques particulièrement favorables pour les navires chargés de la pose du grand câble sous-marin.

Dépêche Télégraphique,

TRANSMISE A L'ABEILLE.

Mobile, 2 juillet.—Une difficulté s'est élevée ce soir, entre M. E. Warfield et MM. John et David Reid, frères de la maison John Reid & Co.

Warfield les a attaqué avec une canne à épée et les a blessé tous deux ; John Reid est dangereusement blessé. La cause était d'une ancienne dispute de dix ans. Warfield a refusé de fournir un cautionnement.

Marché Cincinnati, 3 juillet.—Farine supérfine $3 30; extra $ 20; bbl $5 à 75 le rouge, 80 à $5 le blanc; maïs 50 cts; avoine 33; huile de lin 66 à 67; porc mess $14 50; jambons quarrés 5; plats côtés 7 à 8; graisse en barril 9 à 10, whisky 19.

Steamboats—Vicksburg, 2—Le steamboat R W. Powell est passé ici, descendant, à midi; le Capitol à 5, ce soir.

Correspondance particulière de l'Abeille.

NEW-YORK, le 25 juin 1858.

Nous touchons à la clôture de la courte saison lyrique que nous ont donnée à l'Académie de musique les artistes réunis depuis le départ pour l'Europe de Mesdames de Lagrange et Vestvali, de Bosquis et de Bonconi. Les dernières soirées ont été consacrées à un opéra nouveau de Pacchini, *Saffo*.

J'ai demandé à un linguiste pourquoi il n'y avait pas *Sapho* sur l'affiche. C'est, m'a-t-il dit, parce qu'il n'y a pas de *P*. Il est inouï, en effet, qu'un écrit en ce sublime idiome *frate, fecondare* et *pastore*.

Ce n'est point cependant en Italie mais à Londres, dans la Grèce, que la scène se passe, pendant la 242ème olympiade avant Jésus Christ; les personnages sont des grecs et sont censé chanter en grec. L'un a des cheveux frisés à l'Alcibiade, l'autre porte sa barbe à la Périclès, celui-là est épié nommé Socrate, on voit bien qu'il y a à Londres un marché célèbre, car Sapho et sa rivale Cimène ont des toupets pyramidalement frisés qui sortent de la tête d'un artiste, habillé à la mode égyptienne.

Madame Gazzaniga, grecque piquante et fort romanesque comme *Sapho*, sait elle tient la place, parce qu'elle a seule tout le poids de l'œuvre musicale assez faiblement écrite; elle chante avec âme, sous avec passion, et la tessa comme une ingénue, renverse le feu sacré et le trépied d'Apollon avec rage et fait le saut de Leucate avec résignation. Quant à Pacchini son nouvel et Chinois au rival, Brignoli et Mlle Phulippa—ce sont des grecs du bas empire tout au plus, tant ils font un contraste criard avec leurs voix et leurs allures. Gassier seul, comme prêtre d'Apollon, manifeste de l'inspiration puisée dans son beau talent. Somme toute, l'opéra grec n'a eu qu'un succès d'estime grâce à un nombreux Romains, et nos chasseurs sont à la veille d'aller entendre à leur tour chanter les sauvages indiens dans leurs arbres, sans qu'un aussi triste sort les attende. Je parle des fauvettes.

Chacun de nos théâtres ferme à son tour; Burton n'a pas su conserver le Ballet Rosati; Niblo's va disparaître enfin cette comédie, elle fait cinq cents piastres de recette chaque soir. La pli est pris, la vogue est complète à Wallack's, français ou acclimaté à New-York. Si Mlle Cavallon, une Frétillon qui ne fâcelle pas, est partie pour son Espagne, c'est qu'elle a été devancée par Mlle Fitzwilliam, qui danse à ravir, et qui a conquis de dans la cité impériale, si Mlle Pitrowne grande coquette et excellente danseuse a pu faire un départ de revoir Paris pour y retremper au courant de l'art et du goût un talent que sept années d'absence ont laissé s'endormir et s'émousser. Il nous reste encore une charmante ingénue, Mlle Juliette qui a l'instant de finesse que de distinction, et Mme Ballot qui remplit bien ses rôles secondaires. Il y a là de quoi prendre fort aisément patience jusqu'à ce que les artistes parisiens que nous promet M. Pierre Berthier arrivent pour compléter sa troupe.

Les choses en sont venues au point que décorer notre nom un théâtre nous est plus une œuvre nationale. Né du hasard, son inauguration a dépassé toutes nos espérances; l'entreprise est bonne vous en savez de la laisserons pas périr.

H. G.

M. BELLY DANS LE NICARAGUA.—*Le States* assure tenir de source particulière que le président vient d'un déploiement de forces dans les eaux du Nicaragua dans le but de protéger les intérêts de la colonie qui s'établit en ce moment dans cette région. Les nouvelles de Walker sont très peu satisfaisantes, et il est probable que le président a pris cette mesure dans la crainte que les Américains ne soient exposés à quelque danger qu'il serait impossible de prévenir, si on attendait que la nouvelle en fût parvenue à Washington.

Nouvelles de l'Utah.—*Inspirés de Brigham Young, Organe officiel*, du 26 juin, publie des nouvelles du 10 juin arrivées du Camp Scott. D'après ces nouvelles le colonel Hepburn était parti le 7 juin de nuit et le capitaine Marcy le deux jours, du fort Bridger.

L'armée, forte de 3,500 hommes, devait lever ses tentes et se mettre en marche le 15. Elle était bien pourvue d'approvisionnements.

Les commissaires de la paix avaient laissé le camp pour la ville du Lac Salé; ainsi que le gouverneur. Cumming qui commence, assure-t-on, à se défier des Mormons et de leurs promesses.

Nous empruntons à ce supplément une lettre adressée au *Times* de New-York, quelques passages intéressants. Bien que l'opinion qui y est émise diffère de celle qu'avait exprimée jusqu'à ce moment le gouverneur Cumming et le colonel Kane, elle est appuyée, sur l'autorité d'un détache ment de 150 hommes qui sont venus demander salle et protection au camp.

"Parmi ces Mormons, dit le correspondant du *Times* se trouvent plusieurs personnages d'une certaine importance, qui disent que cependant bien au fait des plans des Mormons. Ils affirment que, pendant la visite donnée à tant parlé, le gouverneur Cumming n'a pas cessé d'être dupé par la duplicité de Brigham Young et l'astuce de ses principaux adhérens. Un système de surveillance occulte et d'espionnage incessant a été organisé dès l'abord autour du crédule gouverneur et de sa famille, en réalité qu'une garde chargée d'écarter de sa personne tout individu dont les informations auraient pu éclairer sur le véritable état des choses, et traiter de la part des Mormons. On a un mot le fonctionnaires des Etats Unis n'a été au fond qu'un prisonnier trompé par ses gardiens.

Il arriva qu'un jour il fut prié de faire un discours dans le Tabernacle, et il y consentit. Dans le tabernacle, Brigham Young est assis en chaire à son tour, et fit une harangue incendiaire, dans laquelle il parla de Floride dans la vallée avec la même rue que lui. Keegah a été transporté à l'hôpital. On croit que sa blessure est mortelle.

Steamboats—Vicksburg, 2—Le steamboat R W. Powell est passé ici, descendant, à midi; le Capitol à 5, ce soir.

Steamboats—Vicksburg, 2—Le steamboat R W. Powell est passé ici, descendant, à midi; le Capitol à 5, ce soir.

Correspondance particulière de l'Abeille.

NEW-YORK, le 25 juin 1858.

Nous touchons à la clôture de la courte saison lyrique que nous ont donnée à l'Académie de musique les artistes réunis depuis le départ pour l'Europe de Mesdames de Lagrange et Vestvali, de Bosquis et de Bonconi. Les dernières soirées ont été consacrées à un opéra nouveau de Pacchini, *Saffo*.

J'ai demandé à un linguiste pourquoi il n'y avait pas *Sapho* sur l'affiche. C'est, m'a-t-il dit, parce qu'il n'y a pas de *P*. Il est inouï, en effet, qu'un écrit en ce sublime idiome *frate, fecondare* et *pastore*.

Ce n'est point cependant en Italie mais à Londres, dans la Grèce, que la scène se passe, pendant la 242ème olympiade avant Jésus Christ; les personnages sont des grecs et sont censé chanter en grec. L'un a des cheveux frisés à l'Alcibiade, l'autre porte sa barbe à la Périclès, celui-là est épié nommé Socrate, on voit bien qu'il y a à Londres un marché célèbre, car Sapho et sa rivale Cimène ont des toupets pyramidalement frisés qui sortent de la tête d'un artiste, habillé à la mode égyptienne.

Madame Gazzaniga, grecque piquante et fort romanesque comme *Sapho*, sait elle tient la place, parce qu'elle a seule tout le poids de l'œuvre musicale assez faiblement écrite; elle chante avec âme, sous avec passion, et la tessa comme une ingénue, renverse le feu sacré et le trépied d'Apollon avec rage et fait le saut de Leucate avec résignation. Quant à Pacchini son nouvel et Chinois au rival, Brignoli et Mlle Phulippa—ce sont des grecs du bas empire tout au plus, tant ils font un contraste criard avec leurs voix et leurs allures. Gassier seul, comme prêtre d'Apollon, manifeste de l'inspiration puisée dans son beau talent. Somme toute, l'opéra grec n'a eu qu'un succès d'estime grâce à un nombreux Romains, et nos chasseurs sont à la veille d'aller entendre à leur tour chanter les sauvages indiens dans leurs arbres, sans qu'un aussi triste sort les attende. Je parle des fauvettes.

Chacun de nos théâtres ferme à son tour; Burton n'a pas su conserver le Ballet Rosati; Niblo's va disparaître enfin cette comédie, elle fait cinq cents piastres de recette chaque soir. La pli est pris, la vogue est complète à Wallack's, français ou acclimaté à New-York. Si Mlle Cavallon, une Frétillon qui ne fâcelle pas, est partie pour son Espagne, c'est qu'elle a été devancée par Mlle Fitzwilliam, qui danse à ravir, et qui a conquis de dans la cité impériale, si Mlle Pitrowne grande coquette et excellente danseuse a pu faire un départ de revoir Paris pour y retremper au courant de l'art et du goût un talent que sept années d'absence ont laissé s'endormir et s'émousser. Il nous reste encore une charmante ingénue, Mlle Juliette qui a l'instant de finesse que de distinction, et Mme Ballot qui remplit bien ses rôles secondaires. Il y a là de quoi prendre fort aisément patience jusqu'à ce que les artistes parisiens que nous promet M. Pierre Berthier arrivent pour compléter sa troupe.

Les choses en sont venues au point que décorer notre nom un théâtre nous est plus une œuvre nationale. Né du hasard, son inauguration a dépassé toutes nos espérances; l'entreprise est bonne vous en savez de la laisserons pas périr.

H. G.

M. BELLY DANS LE NICARAGUA.—*Le States* assure tenir de source particulière que le président vient d'un déploiement de forces dans les eaux du Nicaragua dans le but de protéger les intérêts de la colonie qui s'établit en ce moment dans cette région. Les nouvelles de Walker sont très peu satisfaisantes, et il est probable que le président a pris cette mesure dans la crainte que les Américains ne soient exposés à quelque danger qu'il serait impossible de prévenir, si on attendait que la nouvelle en fût parvenue à Washington. M. Millard...

Accident.—*Le Courrier des Opélousas*, dit que samedi dernier, trois heures de l'après-midi, un jeune homme nommé Jean Bonet, conducteur, a été trouvé mort sur la route qui conduit de Washington à Barry près de l'habitation de M. Gaudin. Il paraît que cette route une fois parvenue à Washington, M. Millaudon, le parrain, accompagné d'un jury et d'un médecin, se rendit sur les lieux pour ouvrir une enquête. Le verdict rendu par Léon Rocquet fut que ce tombant de cheval, chute dans laquelle il a eu le cou brisé. Ce jeune homme, âgé de 18 ans, s'était établi dans le pays depuis quelques années. Il jouissait d'une excellente réputation. On a trouvé sur lui $17 en argent, et son ballot de marchandises est évalué à $200.

M. Pierre Perrier.—*Le Vigilant de Donaldsonville* de ce 1er juillet annonce en ces termes la mort de M. Pierre Perrier, son ancien éditeur : Un malheur qui va frapper la rédaction et le public éditeur du *Vigilant* et président de la Société de Bienfaisance Française, est mort presque au moment où nous écrivons. Son corps a été transporté à Donaldson, où l'enterrement a été célébré le lendemain. Un service funèbre aura suivi son enlèvement de la demeure mortuaire.

Des détachements de toutes les troupes d'ailleurs, les tambours battent le rappel ; les soldats sont au port d'armes.

Le pique entre dans la mêlée. Le général est en place ; les généraux de la place, les officiers de l'état-major, le bataillon de Sainte-Marie qui s'est rendu en masse à l'appel du camp de détonay. Son visage est rouge, ses yeux hagards.

Afa rue de ces ancêtres frères d'armes, il pâlit et on remarque que ses traits se contractent.

Le colonel d'Auteroche; du 18e de ligne, ordonna aux tambours de battre le ralliement.

Alors, le grenadier Philibert, du 2e conseil, s'approche à quatre pas de Mercy, et lui dit : "Le 2e conseil de guerre de la 3e division militaire a condamné Louis-Charles Edouard-Barthélemy de Mercy à la peine de mort pour crime d'assassinat sur la personne du sous-lieutenant Rostez. Cette peine, par décision de Sa Majesté, a été commuée en celle d'une détention perpétuelle avec dégradation militaire. La peine de la dégradation va recevoir son effet immédiat."

Alors, le colonel d'Auteroche lit à haute et intelligible voix la terrible formule prescrite par l'art. 190 du Code de justice militaire : "Louis-Charles-Edouard-Barthélemy de Mercy... vous êtes indigne de porter les épaulettes; de par l'Empereur, nous vous dégradons. . . "

Bientôt, on voit s'approcher du condamné le plus ancien sous-officier de son régiment, désigné par la Place pour accomplir les dernières formalités qui vont suivre. De Mercy a repris sa teinte colorée. Il est animé, agité; il semble vouloir parler, mais le colonel d'Auteroche, d'un geste impératif, lui impose silence. Le sergent, qui pleure et qui est visiblement ému, lui tête son képy, en arrache les galons. Du Majesté, a été commuée en celle d'une détention perpétuelle avec dégradation militaire. La peine de la dégradation va recevoir son effet immédiat."

Alors, le colonel d'Auteroche lit à haute et intelligible voix la terrible formule prescrite par l'art. 190 du Code de justice militaire : "Louis-Charles-Edouard-Barthélemy de Mercy... vous êtes indigne de porter les épaulettes; de par l'Empereur, nous vous dégradons. . . "

Bientôt, on voit s'approcher du condamné le plus ancien sous-officier de son régiment, désigné par la Place pour accomplir les dernières formalités qui vont suivre. De Mercy a repris sa teinte colorée. Il est animé, agité; il semble vouloir parler, mais le colonel d'Auteroche, d'un geste impératif, lui impose silence. Le sergent, qui pleure et qui est visiblement ému, lui tête son képy, en arrache les galons. Du reste, il ne répond pas aux questions qu'il a été mis en demeure d'adresser au condamné.

Cour des Recorders.—Thomas Conway, garde, accusé d'avoir fait feu sur Louis Fix et dont l'interrogatoire devait avoir lieu hier, ne s'étant pas présenté devant le recorder Summers, ce magistrat a dit qu'il n'avait pas besoin d'ordre de la mettre en liberté et a fait demander à la prison qu'était devenu le prisonnier. On a appris plus tard qu'il y avait eu en prison deux Conways dont l'un avait été arrêté pour une légère faute plus relâché par ordre du recorder du Deuxième District; que le second Conway avait été mis en liberté par erreur, en vertu du même ordre. Le recorder a lancé un nouveau mandat et fixé l'instruction au 5 du courant.

Fred Hamilton a été condamné à quinze piastres d'amende pour avoir battu Mary Howard et lancé des briques sur un officier.

Hyde et Rogers, accusés de vol, ont été trouvés pour n'être énivrés et avoir employé des expressions inconvenantes.

Le recorder Witz a acquitté Daniel et Mc Block que Mme M. A. Green accusait d'avoir enlevé des vêtements de sa chambre.

Le recorder Long a fait écrouer George Foster, qui a été trouvé ivre et empoisonner un homme, jeudi dernier, au lac.

Science.—Le coroner a pratiqué, hier, dans une maison de la rue Dryades, près le marché, la levée du corps d'Anne Angelo. Verdict : suicide par le laudanum. Ann est née à New York et avait 30 ans.

Recettes.—L'ensemble des dernières nouvelles qui parviennent de l'Ouest présente les récoltes sous de meilleures auspices. Le blé de printemps, sur le sol profondément, a pris un rapide accroissement. Les pluies ont été favorables aux maïs. Le Minnesota se fait particulièrement remarquer.

Exécutions capitales.—On écrit de Boston le 25 juin que James Mercier, le meurtrier de M. Walker, dans la prison d'Etat, il y a 18 mois, a été exécuté. 300 ou 400 personnes assistaient à cette exécution. Le prisonnier a été beaucoup de fermeté et d'indifférence, et n'a prononcé aucune parole.

—Jean Baptiste Desfosses et Anna Belisle meurtriers de l'arbitre Provost, ont été exécutés à Montréal, le 25 juin. Depuis 20 ans, c'est la première exécution qui a eu lieu à Montréal.

Procès du général Lane.—Le procès du général Lane accusé de meurtre sur la personne du colonel Pâlin, a commencé à Lawrence, (Kansas) le 14 juin, devant la cour des investigation, présidée par M. Ladd assisté de MM. Sherry jeune, un bel amoureux, et M. Tallot. La plainte a commencé par un petit local, de petites pièces et un petit nombre d'auditeurs ; aujourd'hui elle a un grand théâtre, elle occupe des drames et des comédies, elle fait cinq cents piastres de recette chaque soir. La pli est pris, la vogue est complète à Wallack's, français ou acclimaté à New-York. Si Mlle Cavallon, une Frétillon qui ne fâcelle pas, est partie pour son Espagne, c'est qu'elle a été devancée par Mlle Fitzwilliam, qui danse à ravir, et qui a conquis de dans la cité impériale, si Mlle Pitrowne grande coquette et excellente danseuse a pu faire un départ de revoir Paris pour y retremper au courant de l'art et du goût un talent que sept années d'absence ont laissé s'endormir et s'émousser. Il nous reste encore une charmante ingénue, Mlle Juliette qui a l'instant de finesse que de distinction, et Mme Ballot qui remplit bien ses rôles secondaires. Il y a là de quoi prendre fort aisément patience jusqu'à ce que les artistes parisiens que nous promet M. Pierre Berthier arrivent pour compléter sa troupe.

Les choses en sont venues au point que décorer notre nom un théâtre nous est plus une œuvre nationale. Né du hasard, son inauguration a dépassé toutes nos espérances; l'entreprise est bonne vous en savez de la laisserons pas périr.

H. G.

M. BELLY DANS LE NICARAGUA.—*Le States* assure tenir de source particulière que le président vient d'un déploiement de forces dans les eaux du Nicaragua dans le but de protéger les intérêts de la colonie qui s'établit en ce moment dans cette région. Les nouvelles de Walker sont très peu satisfaisantes, et il est probable que le président a pris cette mesure dans la crainte que les Américains ne soient exposés à quelque danger qu'il serait impossible de prévenir, si on attendait que la nouvelle en fût parvenue à Washington. M. Millard...

Accident.—*Le Courrier des Opélousas*, dit que samedi dernier, trois heures de l'après-midi, un jeune homme nommé Jean Bonet, conducteur, a été trouvé mort sur la route qui conduit de Washington à Barry près de l'habitation de M. Gaudin. Il paraît que cette route une fois parvenue à Washington, M. Millaudon, le parrain, accompagné d'un jury et d'un médecin, se rendit sur les lieux pour ouvrir une enquête. Le verdict rendu par Léon Rocquet fut que ce tombant de cheval, chute dans laquelle il a eu le cou brisé. Ce jeune homme, âgé de 18 ans, s'était établi dans le pays depuis quelques années. Il jouissait d'une excellente réputation. On a trouvé sur lui $17 en argent, et son ballot de marchandises est évalué à $200.

M. Pierre Perrier.—*Le Vigilant de Donaldsonville* de ce 1er juillet annonce en ces termes la mort de M. Pierre Perrier, son ancien éditeur : Un malheur qui va frapper la rédaction et le public éditeur du *Vigilant* et président de la Société de Bienfaisance Française, est mort presque au moment où nous écrivons. Son corps a été transporté à Donaldson, où l'enterrement a été célébré le lendemain. Un service funèbre aura suivi son enlèvement de la demeure mortuaire.

Des détachements de toutes les troupes d'ailleurs, les tambours battent le rappel ; les soldats sont au port d'armes.

Le pique entre dans la mêlée. De Mercy est en place ; les généraux de la place, les officiers de l'état-major, le bataillon de Sainte-Marie qui s'est rendu en masse à l'appel du camp de détonay. Son visage est rouge, ses yeux hagards.

Afa rue de ces ancêtres frères d'armes, il pâlit et on remarque que ses traits se contractent.

Le colonel d'Auteroche; du 18e de ligne, ordonna aux tambours de battre le ralliement.

Alors, le grenadier Philibert, du 2e conseil, s'approche à quatre pas de Mercy, et lui dit : "Le 2e conseil de guerre de la 3e division militaire a condamné Louis-Charles-Edouard-Barthélemy de Mercy à la peine de mort pour crime d'assassinat sur la personne du sous-lieutenant Rostez. Cette peine, par décision de Sa Majesté, a été commuée en celle d'une détention perpétuelle avec dégradation militaire. La peine de la dégradation va recevoir son effet immédiat."

Alors, le colonel d'Auteroche lit à haute et intelligible voix la terrible formule prescrite par l'art. 190 du Code de justice militaire : "Louis-Charles-Edouard-Barthélemy de Mercy... vous êtes indigne de porter les épaulettes; de par l'Empereur, nous vous dégradons. . . "

Bientôt, on voit s'approcher du condamné le plus ancien sous-officier de son régiment, désigné par la Place pour accomplir les dernières formalités qui vont suivre. De Mercy a repris sa teinte colorée. Il est animé, agité; il semble vouloir parler, mais le colonel d'Auteroche, d'un geste impératif, lui impose silence. Le sergent, qui pleure et qui est visiblement ému, lui tête son képy, en arrache les galons. Du Majesté, a été commuée en celle d'une détention perpétuelle avec dégradation militaire. La peine de la dégradation va recevoir son effet immédiat."

Alors, le colonel d'Auteroche lit à haute et intelligible voix la terrible formule prescrite par l'art. 190 du Code de justice militaire : "Louis-Charles-Edouard-Barthélemy de Mercy... vous êtes indigne de porter les épaulettes; de par l'Empereur, nous vous dégradons. . . "

Bientôt, on voit s'approcher du condamné le plus ancien sous-officier de son régiment, désigné par la Place pour accomplir les dernières formalités qui vont suivre. De Mercy a repris sa teinte colorée. Il est animé, agité; il semble vouloir parler, mais le colonel d'Auteroche, d'un geste impératif, lui impose silence. Le sergent, qui pleure et qui est visiblement ému, lui tête son képy, en arrache les galons. Du reste, il ne répond pas aux questions qu'il a été mis en demeure d'adresser au condamné.

Cour des Recorders—Thomas Conway, garde, accusé d'avoir fait feu sur Louis Fix et dont l'interrogatoire devait avoir lieu hier, ne s'étant pas présenté devant le recorder Summers, ce magistrat a dit qu'il n'avait pas besoin d'ordre de la mettre en liberté et a fait demander à la prison qu'était devenu le prisonnier. On a appris plus tard qu'il y avait eu en prison deux Conways dont l'un avait été arrêté pour une légère faute plus relâché par ordre du recorder du Deuxième District; que le second Conway avait été mis en liberté par erreur, en vertu du même ordre. Le recorder a lancé un nouveau mandat et fixé l'instruction au 5 du courant.

Fred Hamilton a été condamné à quinze piastres d'amende pour avoir battu Mary Howard et lancé des briques sur un officier.

Hyde et Rogers, accusés de vol, ont été trouvés pour n'être énivrés et avoir employé des expressions inconvenantes.

Le recorder Witz a acquitté Daniel et Mc Block que Mme M. A. Green accusait d'avoir enlevé des vêtements de sa chambre.

Le recorder Long a fait écrouer George Foster, qui a été trouvé ivre et empoisonner un homme, jeudi dernier, au lac.

Science.—Le coroner a pratiqué, hier, dans une maison de la rue Dryades, près le marché, la levée du corps d'Anne Angelo. Verdict : suicide par le laudanum. Ann est née à New York et avait 30 ans.

Recettes.—L'ensemble des dernières nouvelles qui parviennent de l'Ouest présente les récoltes sous de meilleures auspices. Le blé de printemps, sur le sol profondément, a pris un rapide accroissement. Les pluies ont été favorables aux maïs. Le Minnesota se fait particulièrement remarquer.

Exécutions capitales.—On écrit de Boston le 25 juin que James Mercier, le meurtrier de M. Walker, dans la prison d'Etat, il y a 18 mois, a été exécuté. 300 ou 400 personnes assistaient à cette exécution. Le prisonnier a été beaucoup de fermeté et d'indifférence, et n'a prononcé aucune parole.

—Jean Baptiste Desfosses et Anna Belisle meurtriers de l'arbitre Provost, ont été exécutés à Montréal, le 25 juin. Depuis 20 ans, c'est la première exécution qui a eu lieu à Montréal.

Procès du général Lane.—Le procès du général Lane accusé de meurtre sur la personne du colonel Pâlin, a commencé à Lawrence, (Kansas) le 14 juin, devant la cour des investigation, présidée par M. Ladd assisté de MM. Sherry jeune, un bel amoureux, et M. Tallot. La plainte a commencé par un petit local, de petites pièces et un petit nombre d'auditeurs ; aujourd'hui elle a un grand théâtre, elle occupe des drames et des comédies, elle fait cinq cents piastres de recette chaque soir. La pli est pris, la vogue est complète à Wallack's, français ou acclimaté à New-York. Si Mlle Cavallon, une Frétillon qui ne fâcelle pas, est partie pour son Espagne, c'est qu'elle a été devancée par Mlle Fitzwilliam, qui danse à ravir, et qui a conquis de dans la cité impériale, si Mlle Pitrowne grande coquette et excellente danseuse a pu faire un départ de revoir Paris pour y retremper au courant de l'art et du goût un talent que sept années d'absence ont laissé s'endormir et s'émousser. Il nous reste encore une charmante ingénue, Mlle Juliette qui a l'instant de finesse que de distinction, et Mme Ballot qui remplit bien ses rôles secondaires. Il y a là de quoi prendre fort aisément patience jusqu'à ce que les artistes parisiens que nous promet M. Pierre Berthier arrivent pour compléter sa troupe.

Les choses en sont venues au point que décorer notre nom un théâtre nous est plus une œuvre nationale. Né du hasard, son inauguration a dépassé toutes nos espérances; l'entreprise est bonne vous en savez de la laisserons pas périr.

H. G.

M. BELLY DANS LE NICARAGUA.—*Le States* assure tenir de source particulière que le président vient d'un déploiement de forces dans les eaux du Nicaragua dans le but de protéger les intérêts de la colonie qui s'établit en ce moment dans cette région. Les nouvelles de Walker sont très peu satisfaisantes, et il est probable que le président a pris cette mesure dans la crainte que les Américains ne soient exposés à quelque danger qu'il serait impossible de prévenir, si on attendait que la nouvelle en fût parvenue à Washington. M. Millard...

Accident.—*Le Courrier des Opélousas*, dit que samedi dernier, trois heures de l'après-midi, un jeune homme nommé Jean Bonet, conducteur, a été trouvé mort sur la route qui conduit de Washington à Barry près de l'habitation de M. Gaudin. Il paraît que cette route une fois parvenue à Washington, M. Millaudon, le parrain, accompagné d'un jury et d'un médecin, se rendit sur les lieux pour ouvrir une enquête. Le verdict rendu par Léon Rocquet fut que ce tombant de cheval, chute dans laquelle il a eu le cou brisé. Ce jeune homme, âgé de 18 ans, s'était établi dans le pays depuis quelques années. Il jouissait d'une excellente réputation. On a trouvé sur lui $17 en argent, et son ballot de marchandises est évalué à $200.

M. Pierre Perrier.—*Le Vigilant de Donaldsonville* de ce 1er juillet annonce en ces termes la mort de M. Pierre Perrier, son ancien éditeur : Un malheur qui va frapper la rédaction et le public éditeur du *Vigilant* et président de la Société de Bienfaisance Française, est mort presque au moment où nous écrivons. Son corps a été transporté à Donaldson, où l'enterrement a été célébré le lendemain. Un service funèbre aura suivi son enlèvement de la demeure mortuaire.

Des détachements de toutes les troupes d'ailleurs, les tamb